



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Problèmes posés par l'utilisation des indicateurs du revenu des agriculteurs

Pierre Bechet

Citer ce document / Cite this document :

Bechet Pierre. Problèmes posés par l'utilisation des indicateurs du revenu des agriculteurs. In: Économie rurale. N°93, 1972. Les concepts et les méthodes d'établissement du revenu agricole et des revenus des agriculteurs. pp. 25-31;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2187>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_93_1_2187

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Les indicateurs de revenu des agriculteurs dont on dispose pour élaborer une politique agricole ne sont pas légion. Dans la pratique, seul l'indicateur retenu par le Ve Plan : le revenu brut d'exploitation par exploitant, est largement utilisé.

Cette lacune tient pour une large part à la complexité même du revenu agricole sur le plan conceptuel et à l'hétérogénéité de l'univers des exploitations françaises.

L'utilisation des informations disponibles soulève quelques problèmes :

- * le revenu d'exploitation doit assurer à la fois la subsistance du ménage et celle de l'exploitation ;
- * le revenu d'exploitation est à partager entre l'exploitant et les aides familiaux ;
- * les indicateurs macro-économiques de la comptabilité nationale ne permettent pas de décrire la diversité de la situation des exploitations ;
- * les indicateurs micro-économiques fournis par le réseau d'observation comptable européen ne permettent pas à l'heure actuelle de décrire les « marginaux » de l'agriculture, pas plus qu'ils ne rendent compte du « profil » du développement des exploitations ;
- * qualité et rapidité sont indispensables pour qu'un indicateur de revenu soit opérationnel.

Abstract

Using farm income indicators - Very few indicators of farmers' income are available to those who have to elaborate any agricultural policy. The only one admitted by French Vth Plan and commonly used is gross income per farmer.

As a matter of fact, the elements still involved in the very notion of Agricultural incomes are very complex and so is equally complex the universe of French farming.

Here are suggested some problems such information underlines :

- farm income is supposed to enable the farmer and his family to live and the farming itself to go on ;
- this income is meant to be shared between the farmer himself and his family workers ;
- National account macro-economic indicators do not display the variousness in farming ;
- European accounting sample micro-economic indicators do not include « the marginal farmers » and ignore, too, « the development line » of every farm ;
- quality and rapidity are both necessary to make any indicator useful.

PROBLÈMES POSÉS PAR L'UTILISATION DES INDICATEURS DU REVENU DES AGRICULTEURS

par Pierre BECHET

Directeur du Bureau agricole commun pour l'étude de la conjoncture économique

Les indicateurs de revenu des agriculteurs dont on dispose pour élaborer une politique agricole ne sont pas légion. Dans la pratique, seul l'indicateur retenu par le V^e Plan : le revenu brut d'exploitation par exploitant, est largement utilisé.

Cette lacune tient pour une large part à la complexité même du revenu agricole sur le plan conceptuel et à l'hétérogénéité de l'univers des exploitations françaises.

L'utilisation des informations disponibles soulève quelques problèmes :

- * le revenu d'exploitation doit assurer à la fois la subsistance du ménage et celle de l'exploitation ;
 - * le revenu d'exploitation est à partager entre l'exploitant et les aides familiaux ;
 - * les indicateurs macro-économiques de la comptabilité nationale ne permettent pas de décrire la diversité de la situation des exploitations ;
 - * les indicateurs micro-économiques fournis par le réseau d'observation comptable européen ne permettent pas à l'heure actuelle de décrire les « marginaux » de l'agriculture, pas plus qu'ils ne rendent compte du « profil » du développement des exploitations ;
- qualité et rapidité sont indispensables pour qu'un indicateur de revenu soit opérationnel.

Using farm income indicators

Very few indicators of farmers' income are available to those who have to elaborate any agricultural policy. The only one admitted by French Vth Plan and commonly used is gross income per farmer.

As a matter of fact, the elements still involved in the very notion of Agricultural incomes are very complex and so is equally complex the universe of French farming.

Here are suggested some problems such information underlines :

- *farm income is supposed to enable the farmer and his family to live and the farming itself to go on ;*
- *this income is meant to be shared between the farmer himself and his family workers ;*
- *National account macro-economic indicators do not display the variousness in farming ;*
- *European accounting sample micro-economic indicators do not include « the marginal farmers » and ignore, too, « the development line » of every farm ;*
- *quality and rapidity are both necessary to make any indicator useful.*

Malgré l'ancienneté des recherches menées par les économistes et les statistiques pour éclairer la connaissance des revenus en agriculture, malgré le développement récent des moyens mis en œuvre en France par des Administrations telles que le Ministère de l'Agriculture et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques pour les faire progresser, il faut bien reconnaître que la panoplie d'indicateurs du revenu des agriculteurs proposée aux utilisateurs est encore bien incomplète.

Ainsi, bien qu'il soit indiqué dans le Rapport de la Commission de l'Agriculture du VI^me Plan que la croissance des revenus agricoles dans des conditions équitables par rapport aux autres catégories socio-professionnelles demeure parmi les objectifs les plus importants auquel doit s'attacher la politique agricole, aucune proposition précise n'a été faite pour retenir un indicateur en vue de la réalisation de cet objectif. Cette lacune ne tient pas seulement à une volonté politique mais aussi au fait qu'on n'a toujours rien de mieux à

proposer en 1971 que l'indicateur déjà retenu dans le plan précédent, à savoir : le Résultat Brut d'Exploitation moyen par exploitant. Or celui-ci est jugé à juste titre comme incapable de rendre compte de la diversité des situations tant par région que par production, diversité qu'il est difficile d'ignorer pour bâtir la politique agricole.

Certes l'abondance et la qualité des recherches en cours laisse présager d'un avenir beaucoup plus riche pour l'utilisateur. Cependant, les difficultés rencontrées jusqu'à présent pour produire des informations utilisables doivent rendre les chercheurs très prudents mais aussi très exigeants.

En effet, outre la nécessité d'obtenir des informations alliant « qualité » et « fraîcheur », l'élaboration d'indicateurs du revenu des agriculteurs se heurte à des difficultés liées d'une part à la complexité des concepts et d'autre part à l'hétérogénéité de l'univers des exploitations agricoles. Ces difficultés pourront toujours être résolues que très imparfaitement.

Problèmes liés aux concepts

Nous aborderons successivement les problèmes posés par la prise en compte des charges d'investissements et de patrimoine dans l'évaluation du revenu de l'exploitant puis ceux que pose la répartition du revenu entre l'exploitant et les aides familiaux.

- Les ressources tirées de l'activité agricole sont consacrées pour une part à assurer la pérennité de l'entreprise et, pour une autre part, elles assurent la subsistance du ménage de l'exploitant.

Assurer la pérennité de l'exploitation ne signifie pas seulement maintenir ce qui est en place et le renouveler lorsqu'il y a dégradation. Une exploitation qui ne se modernise pas ou qui ne s'agrandit pas, ou qui ne fait ni l'un ni l'autre, a de fortes chances de ne pouvoir réaliser les progrès de productivité nécessaires pour maintenir en valeur réelle le niveau de ses ressources, et encore moins de les accroître. Dans de telles conditions, la situation de l'exploitant se dégrade par rapport à celle de ses voisins plus dynamiques ou à celle des autres catégories socio-professionnelles dont le pouvoir d'achat n'a pratiquement pas cessé de s'élever depuis 25 ans.

Cette croissance forcée n'est pas le propre de l'agriculture mais elle est particulièrement lourde dans ce secteur du fait du poids très élevé du capital dans l'entreprise agricole et surtout de son accroissement très rapide.

En 1971, la Formation Brute de Capital Fixe, FCBF, de la branche agricole qui représente les acqui-

sitions de biens d'équipements (matériel et bâtiments neufs) et les grosses réparations à l'exclusion des achats de matériel d'occasion, de bâtiments existants et surtout du foncier, a atteint 9.500 millions de francs. Cela représente 25 % du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) de la même année. Quand on sait d'autre part qu'au cours du V^m Plan la FCBF a augmenté deux fois plus vite (10 % contre 5 % par an) que le RBE, on comprend qu'un indicateur de la situation des agriculteurs doit nécessairement tenir compte de ces charges rapidement croissantes.

Pour apprécier la charge que représente d'autre part l'extension du foncier de l'exploitation, rappelons que la surface moyenne des exploitations françaises, de 19 hectares en 1967, passerait à 23 hectares en 1975 d'après les projections du VI^m Plan. En d'autres termes la superficie moyenne des exploitations françaises s'accroît d'un demi hectare par an, soit une charge moyenne supplémentaire annuelle de près de 4 000 F (au prix moyen de la terre en 1970) pour l'exploitant qui doit acheter. Cette charge est à rapprocher du RBE tiré d'une exploitation de 20 à 25 hectares. Les travaux réalisés par le SCEES (1) à partir de l'enquête sur les structures agricoles en 1967 l'évaluent dans cette tranche de taille à une somme variant de 20 000 F à 30 000 F. C'est donc 1/5 ou 1/7 du RBE qu'il faudrait épargner chaque année pour préparer l'agrandissement de l'exploitation.

Il faut ajouter que dans le temps, la charge foncière s'accroîtra non seulement parce que la concentration des exploitations s'accélère mais aussi parce que le faire valoir direct paraît s'étendre aux dépens du fermage et du métayage.

Bien sûr on rétorquera que l'acquisition d'équipements et surtout l'extension du patrimoine foncier constituent pour leur acquéreur un enrichissement. De même la plus value dont il bénéficie du fait de la hausse rapide du prix de la terre peut être très importante. Cependant l'agriculteur ne peut pas réaliser son capital en partie ou en totalité sans réduire partiellement ou totalement son activité agricole puisque le capital est pour lui un instrument de travail indispensable. C'est pourquoi les revenus de l'exploitant en tant que capitaliste sont dans la réalité plus souvent potentiels que réels.

Lorsqu'il quittera l'agriculture pour prendre sa retraite, dans la grande majorité des cas, il cèdera son exploitation à un héritier. S'il n'a pas d'héritier pour reprendre la ferme, il la louera à un agriculteur mais la propriété sera conservée pour être partagée entre les héritiers et dans un cas comme dans l'autre le capital n'aura pas été réalisé au profit de l'exploitant.

(1) cf. « Classification des exploitations agricoles suivant leur résultat brut d'exploitation en 1967 ».

Ce qu'il importe de connaître, c'est la situation réelle de l'exploitant : si celui-ci assume pendant toute sa carrière des charges d'équipement et des charges patrimoniales sans jamais réaliser de capital investi, ce qui est le cas de la grande majorité des exploitants, c'est bien cette situation qu'il faut décrire. L'indicateur qu'il faut suivre est donc la part du revenu d'exploitation dont le ménage d'exploitant peut disposer pour sa consommation et pour l'épargne qu'il destine à d'autres fins que l'exploitation ; il doit être net de l'autofinancement et du remboursement des emprunts destinés aux équipements, et aux bâtiments.

— Le revenu de l'exploitation rémunère non seulement le chef mais aussi les membres de la famille qui ont une activité sur l'exploitation et qui ne reçoivent pas de salaire. Si l'objectif est de disposer d'un indicateur du revenu tiré de l'activité sur l'exploitation, il faut répartir le revenu entre les différents aides familiaux, qu'ils soient parents, épouse ou enfants (2). Si au contraire l'objectif est de suivre l'évolution de la situation des ménages des agriculteurs par rapport à celle d'autres catégories socio-professionnelles, il faudrait pouvoir faire une distinction entre les aides familiaux qui font partie du ménage du chef d'exploitation au sens étroit du terme : épouse ou jeunes enfants, de ceux qui, bien que vivant sous le même toit que le chef d'exploitation, sont supposés disposer de leur autonomie financière : parents, enfants mariés ou adultes. Cette situation est courante en agriculture aussi bien que dans les petites entreprises artisanales ou commerciales, alors qu'elle est rare dans les autres catégories socio-professionnelles. Pour faire des comparaisons correctes, le concept de ménage au sens de la comptabilité nationale (« ensemble des personnes vivant habituellement dans un même logement ») devrait donc être affiné. En attendant, l'utilisation de la notion de revenu par personne dans les ménages permet une meilleure approche de la situation réelle que la seule comparaison des résultats par ménage.

Problèmes liés à l'hétérogénéité du monde des exploitations agricoles

Il est parfaitement banal d'affirmer que l'agriculture française est le fait d'exploitations très diverses. Pourtant, l'usage bien établi d'analyser sa situation à travers un Résultat Brut d'exploitation de la branche au niveau de la France entière revient tout simplement à faire

(2) Pour réaliser ce calcul il faudrait disposer d'une bonne information sur le temps consacré au travail de l'exploitation par les aides familiaux, ce qui n'est pas le cas actuellement.

comme si le taux d'évolution constaté valait aussi bien pour la grande exploitation de culture du Bassin Parisien que pour le petit éleveur du Limousin ou encore le viticulteur de la montagne de Reims.

Les travaux de décontraction des comptes nationaux en comptes régionaux et en comptes départementaux devraient évidemment permettre de nuancer l'analyse globale. Cependant le découpage des régions ou des départements a été motivé par des raisons essentiellement historiques et politiques, et non par le souci de constituer des circonscriptions homogènes sur le plan agricole, si bien qu'au niveau de la circonscription, les résultats comptables de l'agriculture présentent les mêmes difficultés d'interprétation que les comptes nationaux.

Il est en effet aussi peu significatif de suivre l'évolution d'un agrégat comprenant à la fois les résultats d'exploitations fruitières de vallée et les résultats de fermes du Causse dans un département du Sud-Ouest, que de comparer des résultats moyens de deux départements entre eux.

Il faut ajouter enfin que l'exploitation agricole, comme toute entreprise, a une vie : elle grandit, stagne, régresse ou se transforme, et le revenu qu'elle procure varie largement en fonction du profil de son développement. Ce n'est évidemment pas la comptabilité globale qui peut décrire cet aspect de la réalité de la situation des agriculteurs.

C'est pourquoi les recherches orientées sur l'utilisation directe des comptabilités d'exploitation constituent un progrès très important pour la connaissance de la réalité des situations. La mise en place d'un réseau d'observation comptable européen devrait permettre de disposer désormais de références sur la situation des différentes catégories d'exploitations dans les différentes régions. Toutes difficultés d'utilisation ne disparaissent pas pour autant. Nous en relevons essentiellement trois :

- * l'insuffisance du champ couvert par l'échantillon du réseau comptable européen ;
- * l'impossibilité de retracer l'évolution du revenu au cours de la « carrière » de l'exploitant ;
- * et enfin le problème général de l'utilisation d'informations micro-économiques pour établir un diagnostic cohérent de l'agriculture.

— L'échantillon du réseau comptable dans son état actuel ne décrit la situation que de la moitié environ des exploitations françaises. Il exclut toutes les petites exploitations (moins de 5 hectares non spécialisées) ainsi que les exploitations en marge de l'agriculture commerciale, c'est-à-dire celles qui n'assurent pas l'essentiel de l'activité de leur chef et celles qui commercialisent moins de la moitié de leur production.

L'élaboration de la politique agricole s'appuie sur la connaissance de la fraction de l'agriculture qui alimente l'essentiel du marché ; il ne faut pas toutefois négliger l'autre agriculture, celle des « marginaux ». Socialement, et parfois même économiquement, elle pèse très lourd ; les problèmes qu'elle pose sont les plus aigus.

En 1967, plus de 50 % des exploitations françaises avaient un revenu brut inférieur à 10 000 F ; la même année, en moyenne, les exploitations d'au moins 5 hectares assuraient le plein emploi à une personne ; 730 000 exploitations de moins de 35 hectares étaient dirigées par des agriculteurs de moins de 55 ans.

Ces quelques chiffres montrent l'erreur que l'on ferait en considérant les « marginaux » comme une frange d'exploitants âgés menant une activité de semi-retraités sur de petites exploitations.

En réalité, il semble très dangereux de vouloir distinguer à l'intérieur de l'agriculture deux catégories d'exploitations : les vraies (3) et « les autres ». En effet, la frontière entre les deux sera toujours mouvante. Le seuil de 5 hectares considéré actuellement comme un minimum devra sans doute être fortement relevé dans quelques années. Dans l'autre sens, limiter l'observation du revenu aux exploitations sur lesquelles le chef consacre l'essentiel de son activité paraîtra peut-être dans quelques années très critiquable si entre temps l'« agriculture de transition » pratiquée par le retraité, l'ouvrier paysan ou « l'agriculture de week-end » s'est beaucoup développée. Il paraît donc indispensable de connaître le rôle et l'importance des ressources tirées des différentes catégories d'exploitations pour mesurer à temps la conséquence des évolutions perçues sur la situation du revenu des différents types d'exploitants.

Si le réseau comptable européen dans sa conception actuelle paraît trop lourd pour couvrir l'ensemble de l'univers des exploitations, il faudra le compléter par des procédures plus légères et probablement plus sommaires.

— Sur un deuxième point, la conception actuelle du réseau comptable européen risque d'avoir pour conséquence de fournir une description très peu réaliste de la situation du revenu des agriculteurs.

En effet, on dispose grâce au réseau d'une série de photographies d'un certain nombre de types d'exploitations dont la situation est décrite par les moyennes du groupe qui a été retenu comme échantillon. On constatera ainsi par exemple qu'en 1970 le revenu tiré d'une exploitation de 30 hectares orientée vers les céréales sera supérieur à celui tiré d'une exploitation de même taille, dans la même région, orientée vers l'élevage

(3) C'est-à-dire celles qui à un instant donné sont estimées comme devant jouer un rôle dans l'avenir.

bovin. Si en 1973, la situation s'est inversée, il ne sera pas possible de savoir si cela tient à une modification des conditions générales de ces deux spéculations ou si, par exemple, une nouvelle couche d'exploitations s'est attaquée au problème de la production bovine alors que la spéculation céréales est devenue le fait d'entreprises moins dynamiques.

Dans la réalité, les exploitations évoluent, se développent ou régressent, elles modifient leurs systèmes de production ; ces modifications sont rapides ou au contraire très étalées dans le temps et les conséquences sur le revenu sont très différentes suivant le cheminement suivi. Pour l'exploitant, ce qui importe le plus, ce n'est pas de savoir qu'on gagne davantage à faire de la viande qu'à faire du lait, mais c'est de savoir à quelles conditions il peut y parvenir. Si c'est au prix d'investissements qui l'obligeront à réduire les dépenses de son ménage au strict minimum pendant 10 ans, il choisira peut-être une voie de développement moins ambitieuse mais lui imposant moins de sacrifices.

Pour l'élaboration de la politique agricole, ce qui importe le plus est également d'avoir une vue dynamique de l'évolution des situations. Il serait évidemment beaucoup plus intéressant de savoir comment varie le revenu de l'exploitant qui passe du lait à la viande, que de constater les disparités entre les deux spéculations à partir de l'analyse des résultats de groupes d'exploitations.

Le groupe masque un mélange complexe où se côtoient des exploitations spécialisées dans la spéculation depuis des générations d'éleveurs, celles qui sont en mutations, ou encore, celles qui sont en pleine période d'investissements, celles qui maintiennent un rythme de croisière et celles qui mangent leur capital.

C'est pourquoi à côté de la photo-constat que fournit le réseau, il faudrait pouvoir disposer, grâce à un échantillon constant d'exploitations, du film qui retracerait le profil de la carrière de l'exploitant sur son exploitation.

— En supposant maintenant que les instruments d'observation des comptabilités d'exploitation soient suffisamment perfectionnés pour décrire correctement la diversité des situations dans l'ensemble de l'agriculture, on risque de se trouver en face d'une pléthore d'informations dont il serait illusoire de vouloir dégager une synthèse cohérente permettant d'apprécier la situation générale.

Après s'être désolé de la sécheresse et de la grossièreté des indicateurs macro-économiques de la comptabilité nationale ou de la comptabilité régionale, y serait-on ramené par la complexité excessive des indicateurs micro-économiques ? Evidemment non, mais il faut rechercher des procédures d'analyse basées sur un usage complémentaire des deux types d'indicateurs.

L'indicateur global de revenu reste irremplaçable parce qu'il joue le rôle de « clignotant ». Une inflexion importante de son évolution par rapport à d'autres indicateurs globaux et grossiers tels que les indicateurs de salaire, doit déclencher l'alerte. Mais pour localiser l'incident, il est indispensable de disposer des analyses des comptabilités d'exploitation ; il faut être en mesure de caractériser celles d'entre elles qui ont enregistré l'évolution de revenu la plus favorable ou la plus défavorable. Il ne suffit pas en effet de savoir que telle proportion des exploitations a bénéficié de telle hausse de revenu, il faut également dessiner le portrait-robot de ces exploitations. Ce faisant on sera en mesure de rechercher la politique à suivre par rapport à ce type d'exploitation.

Le premier problème à résoudre pour y parvenir est de classer les exploitations en fonction de la cohérence de leurs réactions aux mouvements du marché et de la conjoncture générale.

Des critères de cohérence sont à découvrir. Bien que l'on soit déjà persuadé de l'importance du rôle joué par certains d'entre eux dans la vie de l'exploitation, d'autres pistes devraient être explorées : région naturelle, structure et âge des effectifs des actifs sur l'exploitation, importance du capital investi, etc...

Le deuxième problème à résoudre pour que l'usage de ces indicateurs devienne véritablement opérationnel sera d'étalonner la sensibilité du revenu des différents types d'exploitations aux principales mesures de la politique agricole : prix, structures, aides techniques... Mais parvenir à ce stade impliquerait que la connaissance de la gestion pratiquée par les exploitants agricoles ait considérablement progressé.

Qualité et rapidité conditionnent étroitement l'usage des indicateurs de revenu

Nous avons évoqué jusqu'ici quelques problèmes particuliers posés par la connaissance du revenu des agriculteurs ; il ne faut pas oublier pour autant les conditions générales auxquelles doit répondre toute information sur le revenu.

— Pour être opérationnelle, une information sur le revenu doit présenter un minimum de crédibilité ; le sujet est trop brûlant pour qu'une négociation puisse s'engager sur les bases d'un indicateur contesté. Il est bien sûr difficile de dire à partir de quel seuil d'inconnu on accepte d'utiliser une information. Le subjectif joue un rôle important dans ce choix, qui devrait pourtant relever uniquement d'une rigoureuse analyse. Ainsi le RBE de la branche agriculture est considéré aujourd'hui com-

me un point de repère sérieux, pourtant il est encore loin d'être irréprochable. Le compte de production présente encore un certain nombre de postes qui ne donnent pas confiance : en additionnant les plus suspects (sylviculture, autres produits animaux et végétaux), le total représente tout de même 10 % de la valeur de l'ensemble de la production. Du côté des charges, la critique risque d'être encore nettement plus sévère ; mais au total le RBE est maintenant très largement utilisé, à la différence des informations nouvelles fournies par la décontraction des comptes au niveau des régions, des départements ou des exploitations, qui présentent l'inconvénient majeur d'être encore très peu sûres.

Ainsi les écarts très importants constatés tant au niveau qu'en évolution entre les différentes séries de comptes régionaux établies par l'INSEE, le SCEES et certaines ARER (4) rappellent les limites de ces recherches, encore exploratoires. Le « label de qualité » ne pourra probablement leur être attribué que lorsqu'on pourra disposer de séries assez longues et contradictoires pour apprécier l'aléa de l'évaluation des différents postes et tenter certains redressements.

De même, les analyses de micro-économie à partir du réseau comptable ne deviendront crédibles que lorsque l'on connaîtra mieux la représentativité de l'échantillon et les biais qu'il peut présenter. Pour cette raison, les responsables du réseau ont toujours affirmé que la période expérimentale devrait s'étaler sur une période de 3 à 5 ans au minimum.

Ce rappel de prudence dans l'usage de toutes les informations sur le revenu et en particulier sur celles qui émanent de recherches nouvelles, ne doit pas être pris comme une remarque formelle. Dans ce domaine, il est probablement lourd de conséquences de se contenter de certains « ordres de grandeur ».

— Le label « fraîcheur » est certainement aussi indispensable que le label « qualité » pour le bon usage d'un indicateur de revenu.

Peu de gens sont sensibles à ce qu'ils ont gagné il y a deux ou trois ans ; en revanche un ralentissement de deux ou trois points du rythme de la croissance de leurs ressources provoquera, en l'espace de quelques semaines ou quelques mois, des mouvements de grève s'il s'agit de salariés, de citernes de lait vidées sur la route s'il s'agit d'agriculteurs, d'affaires Nicoud, etc... L'opinion publique n'est guère sensible qu'aux variations de situation actuelle. Ainsi le petit épicier dont le

(4) INSEE : Institut National de Statistiques et Enquêtes Economiques.

SCEES : Service central des Etudes et Enquêtes statistiques du Ministère de l'Agriculture.

ARER : Associations Régionales d'Economie Rurale de Normandie, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine et Bourgogne.

magasin se vide rapidement au profit de la grande surface voisine attire ici plus de commentaires de commisération de la part de sa clientèle que d'allusions réprobatoires à sa fortune passée, construite à l'époque où il bénéficiait d'un quasi-monopole. Ceci explique le succès recueilli par l'indicateur de revenu agricole du V^{me} Plan, le RBE par exploitant, disponible deux ou trois mois après la fin de l'exercice. C'est pourquoi aussi des travaux plus élaborés, tels que ceux de l'INSEE sur les revenus de ménage pour l'année 1965, ou encore les comptes départementaux de l'agriculture évalués par le SCEES pour l'année 1968, ne peuvent

être retenus comme référence pour faire avancer la politique agricole : car dans un laps de temps réduit, des inflexions ont pu modifier la situation relative des uns par rapport aux autres, et déplacer les problèmes que posent les disparités.

Comparant l'importance des problèmes posés, l'utilisateur des informations sur le revenu des agriculteurs sent la nécessité primordiale de disposer, dans des délais plus brefs, d'une information de haute qualité. La finesse de l'information est en effet indispensable à l'éclairage des concepts particulièrement complexes du revenu des agriculteurs...

DISCUSSION

M. Cl. Baillet. — Une mise au point est nécessaire sur le rôle du réseau d'information, en ce qui concerne les données sur l'évolution du patrimoine. Le réseau fournit en effet une série de données sur le capital investi dans l'entreprise, que ce soit le capital foncier (terres et bâtiments) ou le capital d'exploitation, ainsi que des données sur le capital étranger investi. En outre, il indique le montant des amortissements.

Certes, la présentation des résultats comptables pour des catégories d'exploitations identiques, d'une année sur l'autre, par exemple : les exploitations de 10 à 20 ha orientées vers la production bovine, ne permet pas directement de juger de l'évolution du patrimoine dans une exploitation ou un groupe d'exploitations donnés. Pour ce faire, il faut avoir recours aux statistiques sur l'évolution des exploitations et greffer sur celles-ci les informations comptables ou encore étudier sur plusieurs années successives des groupes permanents d'exploitations comptables.

Les données collectées actuellement par le réseau d'information comptable contiennent ainsi d'ores et déjà des éléments dont l'exploitation devrait permettre dans une certaine mesure, d'éclairer les problèmes du patrimoine. L'analyse de ces éléments montrera s'il est nécessaire de les compléter et, dans l'affirmative, sous quelle forme et par quels moyens.

M. Ousset. — Le problème posé par M. Béchet au sujet du patrimoine est double :

1 — Le problème macro-économique se traduit par plusieurs comptes : le compte capital qui devrait mesurer les variations de capital annuelles et les mouvements de terre, et d'autre part le compte de stock. Lorsque M. Béchet parle d'enrichissement des agriculteurs, ne raisonne-t-il pas sur le plan micro-économique ? En effet, si on enregistre un exode rural, on devrait normalement constater, d'un côté (les régions de départ) une perte de capital due à l'abandon de terres et de bâtiments d'exploitation, et de l'autre une variation de capital que seule enregistre la comptabilité nationale, avec la construction de logements dans les zones d'immigration s'il y a agrandissement d'exploitation. Il y a eu en fait redistribution du capital foncier entre exploitants. Un compte financier pourrait globalement enregistrer le mode de financement et l'endettement. Le compte capital

de la comptabilité nationale pourrait seulement rendre compte globalement de la structure financière globale de l'agriculture avec ses effets sur le plan des remboursements et des intérêts.

2 — L'autre est le problème micro-économique de l'exploitation ; l'enrichissement (éventuel) dont parle M. Béchet pourrait essentiellement être analysé à ce niveau. On y constaterait l'agrandissement des exploitations et ses effets, c'est-à-dire ses modes de financement, autofinancement et financement externe, avec ses effets sur le plan de la formation du revenu, impôts et charges d'intérêts.

Un problème resterait à résoudre, celui des plus-values du capital.

M. P. Rainelli. — Les problèmes d'enrichissement et d'appauvrissement des agriculteurs, tels qu'ils sont posés par M. Ousset, relèvent de plusieurs approches :

— une approche financière, et non dans l'optique production, avec la FBCF (formation brute de capital fixe),

— une approche intersectorielle, flux entre agriculture et autres secteurs,

— une approche purement statique concernant la connaissance de la propriété foncière.

M. J.M. Boussard. — D'accord avec M. Ousset pour souhaiter l'analyse des problèmes de patrimoine, j'en tirerais des conclusions plus générales. Les problèmes de mesure des revenus n'ont été évoqués qu'aux fins de comparaison avec d'autres. Mais les variations de revenu ont des effets sur bien d'autres phénomènes : la production agricole, la démographie agricole, etc. MM. Milhau et Dubos ont montré, il y a quelques années, que la production de céréales dépendait beaucoup plus du revenu de la période précédente que des prix des céréales. Ce problème de politique agricole demanderait à être étudié plus à fond.

M. D.R. Bergmann. — Les problèmes d'intervention du RBE, souvent à des fins de comparaison, et la nécessité pour une juste appréciation de ce RBE de prendre en compte les problèmes de patrimoine, constituent une question immense et complexe qui a donné lieu à d'importants travaux, en particulier à Rennes (J.L. Brangeon et P. Rainelli) et à Dijon (A. Brun). Trois remarques à ce sujet :

a) Dans l'état actuel de l'agriculture française, le RBE doit, pour une grande part, financer la croissance des exploitations. Ce besoin de croissance n'est sans doute pas propre à l'agriculture, mais il est plus contraignant en agriculture en raison de son coefficient de capital élevé.

b) Des charges spéciales de transfert du patrimoine d'une génération à la suivante, pèsent lourdement et souvent sur l'agriculture, car elle a gardé la forme d'entreprises individuelles.

c) Dans un autre sens, l'agriculteur, propriétaire foncier, bénéficie de plus-values en capital liées aux hausses de prix des terres. Ces plus-values ont été très importantes au cours des années récentes, mais elles ne peuvent être utilisées qu'en cas de vente (ou emprunt hypothécaire). Ceci est complété par l'augmentation du faire-valoir direct au détriment du fermage, qui entraîne un lourd flux de capitaux hors de l'agriculture (voir les travaux de Brun dont une étude est sous presse dans la Statistique agricole, services Etudes).

M. M. Petit. — M. Latil, il y a plus de quinze ans, soulignait déjà les différences de conditions de vie entre la ville et la campagne (notamment les différences du sys-

tème des prix à la consommation). Tout ceci limite la portée des comparaisons du revenu des agriculteurs avec celles des autres catégories socio-professionnelles. Les informations sur le patrimoine sont absolument nécessaires, mais elles ne permettent pas de faire toutes les comparaisons souhaitables : il faut tenir compte du caractère forcé de l'épargne des agriculteurs.

M. J.N. Chatanay. — M. Béchet a posé l'important problème du patrimoine. Mais le titre de son intervention aurait permis d'aborder deux autres points : tout d'abord l'insuffisance notoire de l'indicateur macro-économique, pourtant seul actuellement utilisé. Son caractère globalisé diminue grandement son efficacité ; s'il était possible d'obtenir une comptabilité et des indicateurs par secteur, on disposerait de moyens d'information considérablement améliorés pour définir une politique agricole. En ce qui concerne l'approche micro-économique, la principale critique portait jusqu'à présent sur les délais de collecte. Des progrès très sensibles sont à prévoir prochainement en ce domaine.

Un second point important reste en suspens : la valeur relative de cette information en raison de l'hétérogénéité de situation des exploitations. Des recherches doivent être poursuivies pour affiner ce moyen d'information.